

DALY Solange (épouse Crestou)



RÉSISTANTE. Solange, agent de liaison du groupe Vengeance, à gauche de son père.

Le Berry Républicain du 20.08.2004 AD 18 – 204 PER 443

« Début 43, mon père [Marcel Daly] fait la connaissance du chef d'état-major Maurice Caron [Maurice Caron père commandant de région à Vierzon et futur maire de 47 à 59], qui le charge de recruter des hommes pour un mouvement qui s'appellera Vengeance. Tout naturellement, je deviens agent de liaison entre mon père, les chefs de groupe et le chef d'état-major.

Régulièrement constitué, reconnu des alliés, il [le groupe Vengeance] peut bénéficier des parachutages d'armes. Janvier 44 : le terrain des parachutages est choisi : une ferme à Saint-Laurent (actuellement ferme des « Vigneaux »). Le message de Radio-Londres l'annonçant est : « *La carpe est carnassière* ». Il n'aura jamais lieu. Les antennes d'Allouis ont repéré l'avion. Il fait demi-tour. Un deuxième message arrive : « *Ce sont toujours les mêmes qui sont en retard.* » Entre-temps, un deuxième terrain avait été choisi : la ferme des « Houssas », dite du « Pendu ». Le parachutage est prévu pour 21 heures. Il faut une vingtaine de gars. Chacun se précipite aux porcelaines Jacquin (Caron était directeur) pour récupérer des pistolets cachés dans le grenier. S'ensuit une course à vélo vers le terrain. Il faut se méfier de tout le monde, pas seulement des Allemands. Des gens qui se côtoyaient journallement mais ignoraient appartenir au même réseau, se retrouvaient pédaler ensemble dans la nuit après échange du mot de code : « *Quelle est la profondeur du Barangeon ? C'est pour vous baigner ? Non, c'est pour un ouvrage de géographie* ».

La machine s'emballe début 1944 : Maurice Caron est arrêté le 17 février. Par radio, l'ennemi fait savoir que les responsables de l'organisation sont arrêtés, les documents saisis, les terrains de parachutage connus. Mon père était parti en mission récupérer des armes, René Schlumanski (médecin à l'hôpital de Vierzon, nouveau chef d'état-major) et son agent de liaison Paul Raffestin arrivent à la maison. Ils veulent faire connaissance avec les chefs de groupe. La tournée de reconnaissance se fait dans la crainte des arrestations. [...]

Paul Raffestin (prisonnier évadé) envoie Solange porter un message concernant un aviateur anglais chez un fermier résidant à Gy-le-Grand.

Au printemps 44, [Solange Daly] rencontre Maurice Caron fils [nommé agent P2 (agent secret)]. L'ancien étudiant parisien a permis l'implantation de Vengeance à Vierzon. Provisoirement, il travaille chez Pierre Debournou. En août elle doit le mettre en rapport avec « La Lingerie » [Paul Vannier, chef de la résistance à La Ferté]. Le samedi du contact, elle ne trouve personne ; elle apprendra le 9 que Debournou a été tué à La Bissoudre. [...] Le 26 [août], son maquis opère la jonction avec les autres réseaux FTP, mais aussi anglais. Solange a noté soigneusement les noms des chefs clandestins : le capitaine Francis, chef du secteur Nord-Indre ; le capitaine Bourguignon, le lieutenant Brouillard, le lieutenant Pauline [Witherington], créatrice du maquis Nord-Indre, le lieutenant Cornioley, le major Stafford, et le radio James, « dont tous se souviennent à cause de l'appareil dont il tourne sans arrêt la manivelle pendant l'émission, mais aussi parce qu'inlassablement il fredonnait « J'attendrai le jour et la nuit ».

DAOUT Roger

Prisonnier politique détenu au Bordiot (la prison de Bourges)
désigné par le Frère Alfred pour effectuer le service d'étage.

[Prison du Bordiot, à Bourges]. Quand un détenu revenait d'un interrogatoire (toujours musclé, c'était la règle), le corps meurtri, ayant bien juste connaissance, les gardiens de service, quand ce n'était pas Alfred [Aloïs Stanke, le Franciscain de Bourges] lui-même, allaient chercher celui-ci pour qu'il dispense ses soins au blessé. Alors, Alfred prenait sa petite valise et passait me chercher pour l'aider à faire les soins car beaucoup avaient des difficultés à se mouvoir. Il me chargeait aussi de réconforter le blessé en lui expliquant qui nous étions, l'un et l'autre, et pourquoi nous étions près de lui. Il faut dire que les premiers contacts étaient parfois difficiles. Nous n'étions pas toujours très bien accueillis ! Car qui croire dans de telles circonstances ? Cependant, au bout d'un certain temps, les soins aidant, le calme revenait et nous arrivions à des résultats assez satisfaisants. [...]

Je devais chaque jour sortir les tinettes sur la galerie, les vider dans le cabinet dépotoir situé au bout du bâtiment, les laver, les remettre en place dans le mur [dans un espace accessible aussi de l'intérieur de la cellule]. [...] Ensuite, je respirais un peu mieux, car j'étais arrivé au balayage et lavage de la galerie. Cela durait un certain temps, mais quel soulagement. C'est pendant ces activités que je pouvais faire connaissance et parler avec les détenus, par l'espace réservé aux tinettes. Les gardiens n'étaient pas très éloignés et avaient comme consigne d'empêcher tout contact entre détenus. Car quand plusieurs personnes avaient été arrêtées pour une même affaire, il ne fallait pas qu'ils se mettent d'accord sur les réponses à donner au cours des interrogatoires de la Gestapo, et pour cela ils étaient séparés dans plusieurs cellules. [...] Quand Alfred était de service, j'avais plus de liberté et quelquefois c'était lui qui faisait le guet après m'avoir introduit dans la cellule. Cependant, il ne faudrait pas croire que tout était facile ; les détenus me posaient des questions ou c'était des consignes à donner à leurs camarades logés quelques cellules plus loin.

J'ai souvent réussi à établir le contact, mais j'ai aussi souvent échoué et il m'a fallu quelquefois 1, 2 ou 3 journées pour me retrouver en position de donner une réponse et quelquefois aussi, pas du tout... le prisonnier ayant été déplacé entre temps.

(Témoignage de Roger Daout In : « A la prison de Bourges ». Extraits). Archives de Mme Chausson, présidente de l'association des Amis du Franciscain de Bourges.

DELAILLE Hélène

Pour passer le courrier, il fallait ruser de toutes les façons. Un jour je fus arrêtée au pont de Châtres-sur-Cher avec trois lettres, mais j'en avais vingt-cinq dans mon cabas de paille tressée, doublé d'une grosse toile. Les lettres étaient cachées là. Il fallait découdre et recoudre la doublure à chaque fois. Emmenée à la Kommandantur de Châtres, puis à la prison de Romorantin, je faisais suivre mon cabas en espérant me débarrasser de son encombrant contenu. Dans la cellule il y avait un vieux poêle, mais pas de feu, le parquet se soulevait dans tous les coins, mais c'était peut-être fait exprès pour inciter les prisonniers à utiliser ces cachettes. Le tribunal me condamna à trois mois de prison que j'effectuai à Romorantin. A la fin de ma peine, n'ayant pas d'argent, le chef des gardiens me conduisit au car pour rentrer à Châtres et j'avais toujours mon cabas, dont le contenu n'avait pas été trouvé au cours des fouilles. En arrivant à Menetou, je demandai au chauffeur du car de me laisser aller à la pharmacie. J'en profitai pour me rendre à la poste et y déposer les vingt-cinq lettres (le postier avait l'habitude). Après quoi, de retour à Châtres, j'allais à la Kommandantur où l'on me rendit mon vélo. Un douanier allemand me reconduisit jusqu'au poste français. J'étais enfin libre.

Madame Delaille de Thénieux

Après trois mois de prison, vingt-cinq lettres parviendront à leurs destinataires.

(« La ligne de démarcation dans le Cher » par Benoît Thiault) - AMRDC

Compte-rendu de la
gendarmerie de Levet du
12.12.1940 pour trafic
interzones de courrier et
de prisonniers de guerre
AD 18

N° 44

Levet, le 13 Janvier 1941

REPUBLIQUE FRANÇAISE
14 JAN 1941
DE S. A. A. A. C. C. C.

COMPT E - R E N D U

Objet:
Au sujet du nommé JACQUES Lucien, domicilié à Saint-Florent-sur-Cher.

Références: - Rapports (le dernier sous N° 375/0 du 12-12-1940) concernant le nommé JACQUES Lucien, domicilié à Saint-Florent-sur-Cher, qui se livre au trafic (interzones) des voyageurs.

Selon une indication qui vient d'être communiquée, JACQUES Lucien a été arrêté par les Allemands, il y a 10 jours environ, alors qu'il revenait de Bourges avec sa camionnette dans laquelle se trouvaient 15 prisonniers français évadés et une quantité importante de lettres à destination de la zone libre. L'intéressé a été incarcéré à Bourges.

Transmis à Monsieur le
Sous-Préfet de Saint-Amand.

TRIBUNAL DE LA
FELDKOMMANDANTUR 668

Bourges le 17.9.41.

St.L. I N° 636/1941.

COPIE CONFORME.

A Marcel Jusserand,
ouvrier agricole à Flainpied, Maison Forestière.
né le 26.8.1888 à Vatan (Indre)
arrêté depuis le 15.9.41.

ARRÊTE DE JUGEMENT.

Vous êtes accusé d'avoir échangé des lettres de façon continue depuis fin mai jusqu'au jour de votre arrestation le 15.6.41 entre la zone occupée et la zone libre. Vous admettez vous même que depuis fin mai vous avez emmené 8 à 10 lettres de la zone occupée à la zone libre et les avez là mis à la poste. Vous admettez aussi avoir reçu en plus des lettres pour le même motif mais que vous auriez brûlées. Cette incitation d'avoir brûlé les lettres n'est pas croyable car vous reçu de façon continue des lettres qui devaient être postées en zone libre, du 2.8.41 au 14.9 environ 200 lettres. vous n'avez non plus rien fait pour empêcher l'envoi de lettres qui devaient être expédiées en zone libre.

Délit continu de contrebande de lettres d'après l'ordonnance du 30.12.40 sur le trafic postal dans les territoires de l'ouest, § 2 et § 3, § 73 du Code pénal allemand.

Passage de courrier en fraude
à la ligne de démarcation en
1941 par Marcel Jusserand.

AD 18 -1W359

StL II N° 510/1941.

Bourges le 19.8.41.

à la femme de chambre Jeanne BARDIN
à Vierzon-Villages, 11 rue Parmentier
née le 26.10.21 à Vierzon (Cher)
arrêtée depuis le 7.8.41.

A R R E T E D E J U G E M E N T .

Vous êtes accusé d'avoir transporté de façon continue depuis au moins commencement Juin des lettres sans autorisation entre la zone occupée et la zone libre. Depuis cette époque vous avez emmené au moins 150 lettres de la zone occupée à la zone libre et vous les donniez à la gendarmerie française en zone libre pour être postées plus loin, de plus vous avez pris avec vous plusieurs fois des lettres de la zone libre pour la zone occupée et que vous postiez en zone occupée. Vous habitez à Vierzon Villages en zone occupée et avez un passeport pour le trafic frontalier qui vous permettait de passer journellement de zone occupée à zone libre et de revenir. Le 7.8.41, vers 16 heures lorsque que vous passiez le pont du Cher à Vierzon vous avez été contrôlée par un employé de douane et on trouva sur vous 10 lettres cachées dans votre parapluie.

Délit continu de transmission de lettres sans autorisation d'après § 2 § 3 de l'Ordonnance sur le trafic postal en territoires occupés en date du 30.12.40, J.O. n° 22 page 178, § 73 du code pénal allemand.

Passage de courrier en
fraude à la ligne de
démarcation en 1941 par
Jeanne Bardin.

AD 18 1W359

Au cours de la nuit du 13 au 14 juillet 1943, pendant une distribution de tracts et de journaux clandestins, à l'angle de deux rues, André Léon Langlois se trouve face à face avec un jeune collégien qui s'adonne à la même occupation. Cette rencontre donnera l'occasion d'organiser, pendant l'après-midi du 14 juillet 1943, une entrevue entre Lenoir et Jean Pacton, le brillant et bouillant chef du groupe « Les Collégiens de La Châtre » [...].

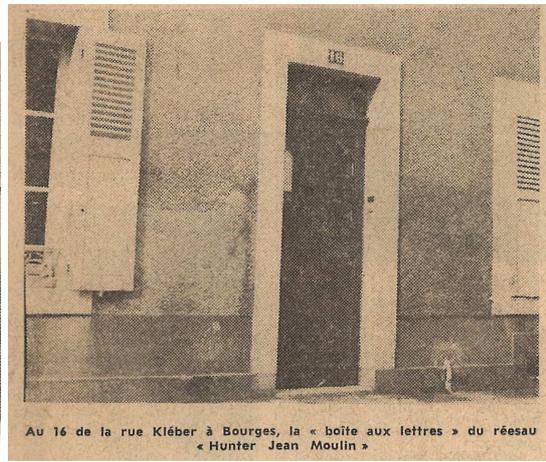
Le 10 juillet 1943, Châteaumeillant – Georges Athomas est informé par un responsable du C.A.S. (Cher) qu'un parachutage d'armes et de matériels sera effectué très prochainement sur le terrain de Beddes « Vénizélos ». Message : « *Le mercure est dans la balance* ».

(« *Le Premier bataillon du groupe Indre-Est des Forces Françaises de l'Intérieur* » de Gaston Langlois et Emile Dervillers. Extraits) – AMRDC / dossier Libération-Sud

DESCLOUX, la « P'tite mère Jules »



M. et Mme Georges Descloux



Au 16 de la rue Kléber à Bourges, la « boîte aux lettres » du réseau « Hunter Jean Moulin »

La Nouvelle République du 17.06.1970 – 568 PER 85



Billet de 10 Francs utilisé par Mme Descloux, du réseau Hunter. - AMRDC 646



AMRDC 646

Dès le 14 août 1940, peu de temps après l'appel du général de Gaulle, M. et Mme Descloux rentrent dans la Résistance. On contacte de nombreux amis, et progressivement, la lutte obscure contre l'envahisseur va commencer. [...] Le domicile de M. et Mme Descloux alors situé au 16, rue Kléber, servait uniquement de « boîte aux lettres » [du réseau Hunter-Lyon]. Dans cette demeure « historique », l'agent de liaison qui apportait de précieux documents devait montrer une carte d'identité bien spéciale [carte d'identité sans nom], un demi billet de dix francs bleu qui devait se raccorder exactement à l'autre moitié, détenue par Mme Descloux. Le personnage en question laissait ou prenait des renseignements et gardait son demi billet, afin de le présenter à chaque visite.

Le réseau Hunter : Bien organisé, ce réseau passant par Grenoble, le Vercors, permettait de faire connaître la position des Allemands aux chefs responsables de cette résistance qui chaque jour, prenait plus d'importance.

[Voir aussi à Marcelle ANDRE]

(Article de *La Nouvelle République* du 17.06.1970) AD 18 - 568 PER 85

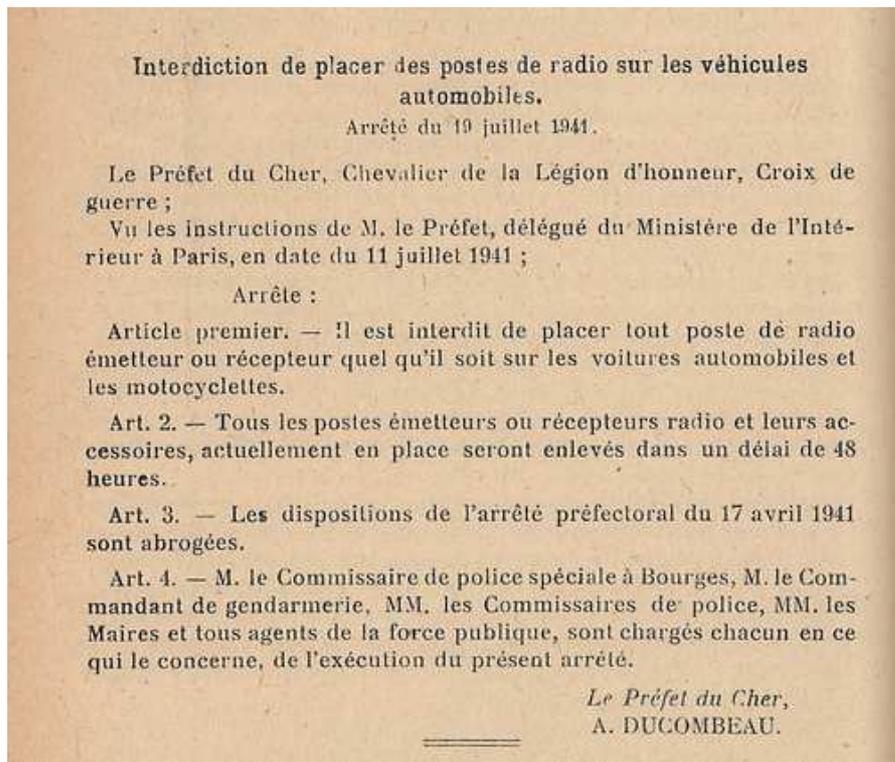
DIACONO Henri

Témoignage d'Henri Diacono, ancien radio du S.O.E. à Paris.

p. 183 – On transmettait les messages codés en morse. C'est ça qui était le plus dur, pour des gens qui n'étaient pas du métier : apprendre le morse. [...] J'ai dû passer 4 ou 5 mois dans cette école. Ce qui était pénible à apprendre, surtout, c'était les codes de radio...

p. 184 – Une fois, mon patron m'a dit « allez, embarque, j'ai un message urgent, il faut l'envoyer tout de suite – tout de suite, tu as un contact à quelle heure ? (Je lui réponds) Bon, il faut y aller vite ! ». Alors, il me fait coder le

message en vitesse, on embarque dans une traction, on n'avait pas le temps d'aller là où étaient cachés mes postes mais on avait une radio sur place ... On l'embarque avec nous dans la voiture. Alors là, contrairement à toutes les consignes de prudence, il y avait dans la voiture : la radio, le radio, les codes, les cristaux, le chef de réseau, tout ! Et on fonce dans la campagne vers un endroit où je pourrais faire mon émission. Mais tout à coup, c'est la panne, la voiture s'arrête. On avait caché le poste de radio sous le capot de la traction et il avait dérégulé un peu le carburateur. Le chauffeur a vu tout de suite de quoi il s'agissait et il a réparé. [...]



AD 18 - PER A 8-103 (1)

p. 185-188 – Les transmissions radio étaient faites au moyen d'un poste émetteur-récepteur placé dans une petite valise. Il y avait un système très compliqué pour harmoniser, autrement dit pour déterminer la longueur d'ondes dans laquelle on allait émettre. On le faisait au moyen d'un cristal : on en avait plusieurs chacun qui pouvaient émettre soit sur une certaine longueur d'ondes, soit sur le double. Auparavant, on avait évidemment installé l'antenne. On pouvait diriger l'axe de l'antenne de deux façons : soit braqué vers la station réceptrice, soit perpendiculairement. La première méthode donnait les meilleurs résultats, mais on l'utilisait très peu, parce que l'orientation devait être très précise ; la marge d'erreur était très réduite. Placée perpendiculairement, elle balayait une surface beaucoup plus grande et on avait beaucoup plus de chances d'être reçu convenablement.



Emetteur radio. Fonds Fussy/Rafesthain

Ces postes marchaient soit sur le courant, soit sur batterie. Je n'ai pratiquement jamais émis sur courant, parce que cela comportait un grand danger. Il y avait des stations de repérage allemandes constamment en alerte. Des sortes de grands studios où chaque opérateur allemand avait une toute petite « tranche » de longueurs d'ondes à surveiller. S'il remarquait une station ... non officielle, il la signalait aussitôt. Tout un système de repérage était alors mis en route. Une méthode consistait à couper le courant secteur par secteur, dès qu'ils avaient déterminé à peu près la

région où se trouvait le poste émetteur. Dès qu'ils coupaient le secteur où vous étiez, évidemment, votre émission s'arrêtait : ils savaient tout de suite que c'était là. C'est pour cela que j'avais trouvé beaucoup plus pratique d'émettre toujours sur batterie : ils avaient beau couper le courant, je continuais à émettre. D'autre part, j'ai toujours fait mes émissions à l'extérieur de Paris, à la campagne. Je me mettais dans une étendue où je pouvais surveiller largement l'horizon, la plupart de temps accolé à une forêt ou à un monticule, de façon à ce que mon émission ne parte pas vers l'arrière.

On avait tous les jours des contacts... On avait des sortes de grilles horaires indiquant les heures où la *homestation*, c'est-à-dire la station réceptrice en Angleterre, nous appelait et se mettait à l'écoute pendant un quart d'heure. Quand nous, l'*outstation*, avions besoin d'un contact, c'est nous qui décidions du moment. On commençait par manipuler son appareil pour entendre la *homestation*, puis on harmonisait son poste et on répondait. Certaines fois, on n'arrivait pas à avoir le contact, alors on remettait à la prochaine fois.

Dès qu'on avait le contact, ils nous transmettaient rapidement les messages qu'ils avaient à nous passer (s'ils en avaient) et ensuite nous passions les nôtres. Il fallait évidemment que ça dure le moins de temps possible. Moi, je ne dépassais jamais un quart d'heure, vingt minutes. Nous utilisions des signaux convenus d'avance : quand j'envoyais, par exemple, 5 lettres convenues qui se suivaient, ils comprenaient que ça voulait dire « j'arrête sur cette longueur d'ondes et je recommence sur une autre ». On envoyait ce code, on coupait carrément, puis on recommençait. On réharmonisait son poste et on reprenait le contact sur une autre longueur d'ondes. Ce qui fait que si un Allemand vous avait découvert, il vous perdait, et un autre vous retrouvait ou ne vous retrouvait pas... On gagnait du temps contre les risques de détection.

Il y avait aussi, tous les jours, les *broadcast*. La BBC envoyait des messages sur des postes très puissants et là on ne répondait pas. Je savais qu'à telle heure il y avait un message pour me dire : « Nous avons des messages pour vous » ou : « Nous n'avons pas de messages pour vous ». Alors je mettais mon casque et j'écoutais, simplement, sur la bonne longueur d'ondes. Mon chef de réseau m'avait fourni un appareil de T.S.F., comme on disait à l'époque, très précis et c'est avec cet appareil que j'écoutais, chez moi.

Recommandations importantes aux sans-filistes français

Si l'ennemi vous ordonne de lui livrer vos postes récepteurs :

- Remettez lui un vieux poste
- Démontez vos antennes extérieures
- Reliez votre poste à un sommier métallique ou à quelques mètres de fil camouflé
- Que chaque groupe d'écoute se procure un poste de rechange, récepteur d'ondes courtes, en état de marche
- Avoir en réserve un poste à accus et à piles au cas où le courant électrique serait coupé
- Une batterie de haute tension de fortune peut être construite en reliant des piles de lampes de poche
- La lampe détectrice est la plus importante. Il faut donc en avoir au moins une de réserve
- Constituez-vous des stocks de pièces de rechange prélevées sur de vieux postes
- Servez-vous de casques d'écoute, préférables aux hauts-parleurs. L'écouteur d'un téléphone peut être facilement adapté
- Pour empêcher un poste d'osciller — ce qui le rendrait repérable — introduire un condensateur fixe de faible capacité entre le poste et l'antenne

Enfin, si vous êtes forcé de livrer votre poste à l'ennemi, veillez à ce qu'il ne soit pas en état de marche. Toute pièce qui n'est pas visible peut être élevée ou changée. Elle sera utile à votre groupe d'écoute.

Tract (recto) à l'attention des utilisateurs de postes récepteurs de radio. AD 18 – 5 W 58 du 03.07 1943 (trouvé à Saint-Amand)

Ils envoyaient les messages personnels tout doucement – ils avaient le temps, ils ne risquaient rien – en répétant deux fois chaque groupe de lettres. Quand ils avaient terminé, ils envoyaient le message une seconde fois, de façon à ce que ce soit très précis. On le décodait, et on voyait s'il y avait une réponse à donner.

Il y avait deux façons de coder les messages, comme de les décoder. La plus utilisée, c'était celle-ci : j'écrivais mon message là-dessous (sous une ligne déjà écrite). Ensuite, je regardais l'espèce de petit mouchoir en soie que j'avais, comme tous les radios. Une table de correspondance était inscrite dessus. [...].

On utilisait vers la fin la technique du *one time pad* : dès que j'avais fini de coder mon message, je découpais la partie que j'avais utilisée et je la faisais disparaître, en la brûlant ou d'une autre façon. Personne ne pouvait plus s'en servir pour décoder le message. Chaque ligne de code ne servait qu'une fois.

En Angleterre, ils avaient exactement le même code, celui qui correspondait au mien.

Je ne sais pas si leurs planches étaient numérotées, mais elles étaient dans l'ordre. Elles étaient dans un bloc et il existait un bloc par opérateur radio. A une certaine époque, on avait dû utiliser des bouquins. Mais ce n'était pas aussi sûr que des lettres prises au hasard, sans aucune suite logique les unes par rapport aux autres.

Il y avait une autre façon de coder, qui s'appelait la double transposition et qui était une méthode de secours. Les systèmes à double transposition sont compliqués, longs et demandent une attention soutenue. La moindre erreur de codage rend le message indéchiffrable...

On utilisait le code Q pour gagner du temps : QTC = j'ai un message pour vous, QRU = je n'ai pas de message pour vous [...]. Il y en avait un qui voulait dire « j'arrête tout de suite, parce que la Gestapo arrive... »

C'étaient les deux systèmes de codage qu'on avait : je ne sait pas si les Allemands les avaient percés ou non.

Quelquefois, on y passait la nuit... Quand le patron vous disait que c'était urgent, ou encore quand vous décodiez un message long qui s'avérait important et qu'il fallait le faire porter tout de suite au chef de réseau, et que le chef de réseau devait envoyer une réponse immédiatement. Heureusement, j'avais pu former un aide, qui était le beau-frère de mon chef de réseau. A nous deux, on codait les messages urgents, et après il fallait partir tout de suite pour faire l'émission.

Il y avait une grande règle : un radio ne devait jamais se déplacer avec ses codes, ni avec son poste. Il y avait le radio, les codes, le poste, et les cristaux : tout devait circuler séparément, de façon que si les Allemands interceptaient un de ces éléments, ils ne puissent rien en faire, n'ayant pas les autres.

Dès que je suis arrivé en France, je leur ai envoyé un message en leur demandant de me faire parvenir, je crois, sept postes que j'ai tous placés dans un rayon de 100 Km autour de Paris. Chaque fois que j'avais un message à transmettre, je prenais mon vélo, avec les messages cachés dans le cadre et j'allais aux patates à la campagne, sans rien d'autre que mes codes et mes cristaux. Quelquefois, mon aide portait les cristaux et moi les messages.

J'ai fait cela sept mois, dans le réseau « Spiritualist ». C'était à peu près la durée de vie d'un radio...

Ce travail était beaucoup plus dangereux pour les premiers radios, faute d'expérience. Je crois qu'au début, ils perdaient un radio sur deux. Après ils en ont perdu un sur trois. A notre époque, c'était un sur quatre.

(« *Pauline : parachutée en 1943 : la vie d'un agent du S.O.E* ». de Pearl Cornioley, témoignage recueilli par Hervé Larroque.) – AD 18 – 8° 4263

DIAZ Henry



« Nous sommes en janvier 1943, et nos connaissances nous permettent de former des petits groupes de réserve aux alentours de Dun-sur-Auron. Ces groupes doivent être cloisonnés, par trois avec un seul responsable, avec interdiction de sortir du lieu où ils se trouvent. Le responsable seul est autorisé à trouver une autre personne et avec celle-ci, il pourra constituer un nouveau groupe de trois. Ce n'est que de cette manière que nous serons en sécurité. Si quelqu'un est arrêté, il ne connaît que le responsable de l'autre groupe. Grâce à ce cloisonnement, de nombreux camarades ont été sauvés.

Les contacts se multiplient, mais quelquefois par mesure de sécurité, nous devons les retarder.

Nous sommes au premier trimestre 1943, et Hubert me donne les instructions suivantes :

1-Entrer officiellement en contact avec des personnes que nous connaissons déjà, mais qui ne savent pas que nous avons un maquis très organisé et bien armé.

2-Les contacts doivent être pris avec toutes les organisations existantes qui luttent contre l'occupant. Nous ne connaissons pas les responsables et nous devons les trouver.

L'opération n'est pas facile car nous sommes tous à la même enseigne. Nous n'avons confiance en personne, car nous savons que la police, la Milice et les services secrets font la chasse à toute forme de Résistance. »

(Chap. 8. Extrait)

« La fin du mois de juin [1943] sera fertile en renseignements et contacts. Dès le début de l'année, des approches ont été faites vers le Front National que représente Fernand Sochet, vers le PC, secteur Nord du Cher, qui est tenu par Renaudin (Baronnet). Moi-même, j'ai contacté le responsable des Espagnols et le départemental de la M.O.I., Herman.....

Renaudin me donne rendez-vous avec le responsable des JC [Jeunesses Communistes] du département en la personne de Michel, dans les bois de Dun-sur-Auron, très près de Contres. Le mot de passe est « Avez-vous l'heure ? » La réponse « Non j'ai oublié ma montre ». Nous sommes ainsi rassurés l'un et l'autre et nous pouvons trouver un endroit pour discuter et voir ce qu'il nous sera possible de faire. Je me trouve en présence d'un homme de petite taille, avec une voix très basse. Il me donne l'impression qu'il est traqué. Son regard le montre. Mais j'ai l'impression qu'il a du « métier » dans la clandestinité. Je ne suis pas habilité à lui poser des questions, car en dehors de nos échanges de travail, nous ne devons rien savoir l'un de l'autre. Il me regarde, m'observe très attentivement, lorsque je lui demande des contacts, en clandestin très averti. Il m'en donne deux pour un mois et me redonne un rendez-vous avec lui le mois suivant. J'ai apprécié sa méthode de travail et la sécurité employée pour donner des rendez-vous avec des personnes qu'on ne connaît pas. J'irai donc voir le forgeron de Lunery pour lui demander du travail. Il doit me répondre qu'il n'embauche pas.

Deux jours après, je suis en présence du forgeron. Il me reçoit très aimablement. Il ne fait pas partie des FTPF. C'est un FFI et il travaille beaucoup avec les FFI de l'Indre. Je lui dis que j'ai besoin de clous à plusieurs pointes, autrement dit des crèves-pneus. Il lui en reste encore une cinquantaine qu'il me remet dans un paquet. » (Chap. 9. Extrait)

« La ferme de La Limay [exploitation agricole de M. Ledoux entre les Aix d'Angillon et Menetou-Salon] est un lieu important de passation de messages. De très nombreux agents de liaison viennent déposer des papiers et repartent avec d'autres informations. Cette ferme a pour nous une grande signification, elle nous apporte des nouvelles et nous permet de transmettre des plis ».

« Les rapports nous devons les faire parvenir à nos chefs directs. En ce qui me concerne, je les transmets à Maxime (Julien Giraud). Il en extrait les choses les plus importantes, les cache et brûle le reste. Pour ce travail de transmission, nous avons un service bien rôdé de femmes, de jeunes filles, agents de liaison. Lorsqu'il m'arrive de transmettre un message urgent, confidentiel et important, je tremble toujours pour celle qui le transporte. Mon esprit est toujours avec la personne qui fait cette mission. Je suis heureux quand le travail a été accompli correctement. Que ces femmes, que ces filles sont courageuses ! Elles savent en tout état de cause que si elles sont prises, elles seront fusillées ou déportées. La liberté coûte cher. » (Chap.10. Extrait)

Le 10-août - Communiqué - (11)
 FTP du détachement « Liberté »
 sur la route de Bourges à La
 Charité attaque un camion
 boche - 1 boche tué - les 2
 autres s'échappent -
 récupération d'un F.M. boche
 et 600 cartouches - 1 mousqueton
 et 3 grenades à manche -
 Avant de s'en aller les FTP
 incendie le camion, ~~attendant~~
 camion 10 tonnes avec remorque

Récupération de beurre
 à Riçais et à Monogues
 Cette récupération
 fut distribuée à la
 population de cette pays

FFI
 FTP.F.

Etat des effectifs -

Je parle à la connaissance que le détachement que
 je commande directement en ce moment.

Détachement « Liberté »

Groupes	Groupes	Groupes
1 Sergent Maurice -	1 Sergent Jean -	1 Sergent Henri
2 Caporaux -	2 Caporaux	2 Caporaux -
6 Hommes -	6 Hommes	6 Hommes
9	9	9

Le lieutenant Yvon Laporte - Sous-lieutenant André -

Une équipe supplémentaire - 1 Caporal - 3 Hommes -
 (Commencement du groupe)
 (Marcel Brilly)

En plus une quantité innombrable d'hommes
 qui forment la réserve - 250 à 300 hommes
 assurés
 qui se soulèveront au mouvement général.

Rapport de André Lemaire le « Capitaine Daniel » à Julien Girault, le « Commandant Maxime » sur une attaque du détachement FFI-FTP « Liberté » sur la route de Bourges-La Charité le 10.08.1944. - AMRDC - 178

Etat des effectifs du détachement FFI-FTP « Liberté ». Recto.

AMRDC - 181

« Je me rends à St Doulichard où je prépare mes rapports pour notre responsable départemental FTP. J'ai travaillé toute la journée, lu et relu les comptes-rendus que je dois maintenant transmettre à Maxime. Les difficultés dans les transmissions sont très importantes, et nous n'avons pas toujours des agents de liaison sous la main. Nous devons faire avec les moyens dont nous disposons. Il ne faut jamais faire connaître notre planque à qui que ce soit ; c'est trop dangereux de tout savoir. Il nous arrive de déposer nos documents chez des agents de liaison, qui eux les feront suivre au destinataire. Mais nous devons aussi faire de longues distances pour transmettre aux intéressés les documents et les informations de vive voix. Nos moyens de locomotion sont la bicyclette, brave outil silencieux, économique, fait pour la Résistance. [...] Notre ami le vélo a été aussi d'une grande utilité, pour nos déplacements, l'acheminement de matériel de Guerre, de revolvers, mitraillettes, mousquetons, fusil-mitrailleur, grenades, munitions. Il est arrivé qu'un vélo soit chargé de 50 kg de matériel, plus le conducteur. Il a servi également au transport de la presse clandestine et les distributions de tracts à la volée, qui nous permettent de disparaître comme nous sommes arrivés. Je reçois un message [...]. Je me rends chez mes amis aux Aix [d'Angillon] [...] et je vais à l'atelier de notre ami. Je lui apporte un paquet de tracts, nourriture spirituelle anti-allemande qu'il saura très bien distribuer. « Tu peux compter sur moi pour faire ce travail » me dit-il. Je lui donne le paquet et il me dit : « il est lourd. La marchandise doit être de très bonne qualité ».

« J'en suis certain lui répondis-je, c'est du 1^{er} choix ». En effet, il y a des tracts, de la presse clandestine, des comptes rendus des actions de la Résistance dans le département et d'autres régions de France. » (Chap. 11. Extrait)

(« Les sentiers de la Liberté » d'Henry Diaz. Extraits.) AD 18 - 8° 4655

Héroïne de la Résistance, blessée mortellement le 24 août 1944 au Pic de Montaigu.

Depuis 1940, Henriette et son mari travaillaient dans une organisation de résistance. Souvent des réunions avaient lieu à leur domicile, des patriotes traqués y trouvaient asile, des journaux de la résistance y étaient édités et ensuite distribués.

Or à la suite du départ du mari menacé d'arrestation dans le courant de 1942, la maison n'était plus sûre. Henriette faisait le travail en dehors de son domicile, servant occasionnellement d'agent de liaison à son mari. La maison ayant subi de multiples perquisitions, recevant très souvent la visite de la Brigade Spéciale ou des gendarmes, elle décida de partir. Henriette rejoignit son mari Edouard Dumuin qui était membre de la Direction Régionale R5 dont j'étais le responsable et comprenant les départements du Cher, Loiret, Nièvre, Loir-et-Cher, Indre et Loire.

Henriette servit d'une façon permanente d'agent de liaison à son mari qui était colonel F.T.P.F. chargé des opérations militaires.

Circulant à vélo à travers ces départements, faisant très souvent de 100 à 150 kilomètres par jour, elle transportait des armes, documents, renseignements, ordres etc. de maquis en maquis.

Or au cours d'une de ces missions avec son mari, ils furent pris à partie par un convoi de boches qui tirèrent sur eux sans avertissement. Henriette fut blessée grièvement et son mari légèrement. Dès ce moment, elle ne cessa de craindre que les documents qu'elle avait dans son corset ne tombent aux mains des Allemands et ne se trouva rassurée que lorsque son mari les fit disparaître au nez et à la barbe de ceux-ci...

Malgré ses très graves blessures, poumon droit et colonne vertébrale traversés,
Henriette ne fit jamais entendre de plainte, et fit preuve d'un courage
exemplaire. Le docteur en fit même la remarque. Elle conserva sa pleine
conscience, durant toute deux heures et, six heures après une terrible
agonie, elle expira, à l'âge de trente trois ans.

Le 20-3-1974

Archives du Cher
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE

Marcel Cherrier, Commissaire Régional
des F.T.P.F. sous l'occupation

(Témoignage de Marcel Cherrier-AD 18 – AMRDC/FTP_F_140 J 26)

F.F.I.
F.T.P.F.

1033 (3)
Au Chef de la 1^{re} Compagnie
Lieutenant YVON

ORDRES DU COMMANDEMENT F.T.P.F. DU CHER.

- 1^{er} Déplacer les unités F.T.P.F. que tu commandes.
Les masser aux abords des 2 grandes voies/
-BOURGES LA CHARITE
-BOURGES NEVERS
(avoir soin de les adosser à des bois)
- 2) Mission:
- immédiates harcèlement des petites unités allemandes qui fuient vers l'Est.
 - prochaines rôle de protection des opérations qui auront lieu à l'Ouest du département par des unités F.T.P.F. (empêcher toute remontée de troupes allemandes vers Bourges)
- 3) Grossir tes effectifs. (mobilisation de tous les soldats F.T.P.F. de la partie Est du département)
- les circonstances le permettant les gros rassemblements d'effectifs sont autorisés.
- Pour cela PRENDRE CONTACT:
- à TORTERON avec le "Famillistère" (venir de la part de René De nombreux F.T.P.F. y sont à encadrer.
 - à LA GUERCHE avec Toto qui te présentera au Politique Grosse récupération de soldats.
 - au SUD DE LA GUERCHE avec de fortes concentrations de faux maquisards F.T.P.F. Demander à voir Hubert le C.O.F. Te placer sous ses ordres.
- Seulement lorsque Hubert quittera ses unités pour passer à l'Ouest du département, tu prendras la direction générale des opérations dans cette partie de la région.
- TOUT CELA EST A REALISER DANS LE PLUS BREF DELAI.
- 4) D'autres ordres te seront communiqués en temps opportun.

Le 15 Août 1944 .

Pour le Comité Militaire du Cher,
le Commandant Départemental.

Exemple d'ordre transmis par les agents de liaison.
Ordres du Commandant FTFP du Cher au 15.08.1944 à la 1^{ère} Compagnie dans l'est du département.
AMRDC 1033

DUVAL (Docteur)



Vierzon occupé, il [le docteur Duval] se met aussitôt au service des réseaux de résistance qui font leurs premiers pas. Dès lors, l'activité du docteur Duval s'étend sur un vaste champ. [...] Sa vaste maison de la rue Gourdon était en partie occupée par les Allemands. C'est à la barbe de ceux-ci que logeaient, quelques mètres plus loin, dans le fond de la cour, les soldats français et anglais qui attendaient le moment de passer la ligne derrière laquelle se trouvait la liberté.

Celle-ci se trouve là, toute proche, les hommes évadés, traqués pouvaient des fenêtres apercevoir cette zone libre, tant attendue. Leur destin ne reposait plus que dans les mains d'un homme.

Celui-ci avait patiemment rassemblé toute une collection de photos. Il choisissait parmi celles-ci la plus ressemblante et le Dr Duval fabriquait à ses pensionnaires de faux laissez-passer. Munis de ces précieux papiers, prisonniers, résistants, agents secrets qui lui étaient confiés traversaient la ligne, toujours accompagnés du docteur ou de sa femme. [...] Pendant plus d'un an, le Dr Duval et sa femme firent traverser la ligne à un si grand nombre de personnes qu'il est difficile de l'évaluer. Parmi eux se trouvaient beaucoup d'agents alliés porteurs d'ordres ou chargés de missions de la plus haute importance.